

Question présentée par le député :

M. Christian Zaugg

Date de dépôt : 30 août 2021

Question écrite urgente

Transports de malades au sein des HUG

Ayant été récemment hospitalisé, j'ai pu constater à mes dépens que les personnes malades ou accidentées devaient attendre un certain temps devant les différentes salles dévolues ici à la radio ou là aux pansements. J'ai pu me rendre compte également que le personnel dans son ensemble considérait que les collègues affectés au transport des malades étaient en nombre insuffisant. J'ai donc pris langue avec ces personnes qui m'ont expliqué qu'il y avait parmi eux des transporteurs fixes mais également des collaborateurs intermittents qui bénéficiaient d'un contrat à court terme. Celui qui m'avait amené au local radio m'a d'ailleurs répondu qu'il ne serait plus là le lendemain son contrat arrivant à expiration ! Je relève que cette fonction est assez exténuante et qu'elle demande une très bonne forme physique, car le moins que l'on puisse dire est que les couloirs des HUG sont extrêmement longs et que ces transports médicaux peuvent se développer sur des centaines de mètres et parfois même des kilomètres... Cette situation déplorée aussi bien par la plupart des médecins que par le personnel infirmier ne peut perdurer. Je demande, par voie de conséquence, au Conseil d'Etat de s'enquérir de cette situation afin de demander aux HUG d'étudier la possibilité d'offrir un travail pérenne aux transporteurs en supprimant ces contrats à très court terme et en leur assurant ainsi une certaine stabilité professionnelle ma foi bien méritée.